

Ecrit par le 22 juillet 2024

Mme MARCAURELIO



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 20 décembre 2009, Madame Anna Vénérande **MARCAURELIO**, veuve de Monsieur Henri Augustin Paul PLANES, demeurant à LE PONTET (84130) 6 Avenue Gustave Goutarel, née à LE PONTET (84130), le 16 avril 1929, décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 26 novembre 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet :

- d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Alain DUCROS, notaire à AVIGNON, le 28 février 2024.

- d'un procès-verbal de contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Jennifer PIGEOT, Notaire à ARAMON, le 17 mai 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jennifer PIGEOT, notaire à ARAMON (30390), 9-11 Rue Henri Pitot, référence CRPCEN : 30013, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament, copie de ce testament et d'un

Ecrit par le 22 juillet 2024

procès-verbal de contrôle de la saisine.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M HESS

Ecrit par le 22 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 22 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents



Etude de Maître Stephan BAYSSELIER
Notaire Associé à Orange (Vaucluse)
179 rue de Colonel Arnaud Beltrame

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 octobre 2020, Monsieur Georges René **HESS**, en son vivant retraité, demeurant à CAMARET-SUR-AIGUES (84850) 886 avenue Jean Henri Fabre. Né à LE MALESHERBOIS (45330), le 15 septembre 1934. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à AVIGNON (84000), le 25 janvier 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane BAYSSELIER, Notaire à ORANGE, 179, rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 11 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra

Ecrit par le 22 juillet 2024

être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Office Notarial de Saint Paul Trois Chateaux référence CRPCEN : 26062, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M PEYROL

Ecrit par le 22 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 22 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents



**Office Notarial
Jean-Baptiste BOREL
Notaire Associé
179 Rue du Colonel Arnaud Beltrame
84100 ORANGE**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 mai 2020, Mr Yves Albert Jean **PEYROL**, en son vivant retraité, demeurant à ORANGE (84100) Cité des Blanchisseurs, Bât E Né à ORANGE (84100), le 12 juin 1942 Célibataire Non lié par un pacte civil de solidarité De nationalité française, Résident au sens de la

Ecrit par le 22 juillet 2024

réglementation fiscale, décédé à AVIGNON (84000) le 3 avril 2024 ;

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), 179 rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 26 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire ci-dessus nommé, référence CRPCEN 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme BERGIER



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Ecrit par le 22 juillet 2024

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 août 2015,

Madame Jeanine Marie **BERGIER**, en son vivant gérante de société, veuve de Monsieur Edmond Clément BERNARD, demeurant à CAVAILLON (84300) 131, Avenue Beauséjour.

Née à CADENET (84160), le 12 décembre 1930.

Décédée à CAVAILLON (84300) (FRANCE), le 16 décembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Foulques de SABRAN PONTEVES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN, place de l'Ormeau, le 5 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LEVIT, notaire à CADENET 84160, référence CRPCEN : 84025, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme BRANGE



SCP Me MAY, Me BOUKHORS

Me ROCHETTE

Notaires associés

166 Avenue Aristide Briand

84440 Robion

Ecrit par le 22 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés**
166 Avenue Aristide Briand
84440 Robion

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament en date du 05 juillet 2018, Mme Juliette Amélie Rose **BRANGE** Veuve de M. Estephano Mathieu SASSO, née à BALANOD (Jura) le 15 novembre 1928, en son vivant retraitée, demeurant à SORGUES (Vaucluse) Avenue du ronquet a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à AVIGNON (Vse) le 24 novembre 2023 ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 25 avril 2024, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mahdjouba BOUKHORS, notaire à ROBION (Vse),

Ecrit par le 22 juillet 2024

166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme CAPARROS

Ecrit par le 22 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 22 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres LAPEYRE,
DUCROS et AUDEMARD
Notaires associés
à Avignon (Vaucluse)
1 rue des Ciseaux d'or**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

**ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL
ARTICLE 1378-1 DU CODE DE PROCEDURE CIVILE
LOI n° 2016-1547 du 28 NOVEMBRE 2016**

Suivant testament olographe fait à LE PONTET (84130), en date du 25 novembre 2020, Madame Josiane **CAPARROS**, en son vivant retraitée, demeurant à LEPONTET (84130), 95 avenue Charles de Gaulle, né à

Ecrit par le 22 juillet 2024

COLOMB BECHAR (ALGERIE) le 29 mai 1944, divorcé de Monsieur Jean Pierre GENELETTI, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON (Vaucluse) le 10 novembre 1972, et non remariée, décédé à AVIGNON (84000) le 29 Janvier 2024

A consenti des legs universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON, place Saint-Pierre, 1, rue des Ciseaux d'Or, le 23 avril 2024. Il résulte de cet acte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON (84008) CEDEX1, B.P. 20180, 1, rue des Ciseaux d'Or, dans le mois suivant l'envoi au greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit le 30 avril 2024.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion

Le Notaire

Mme FOURNIER

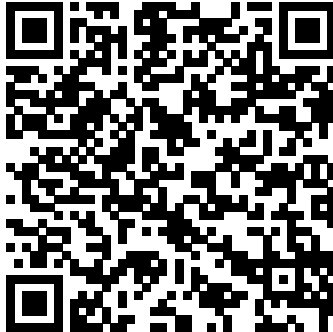
Ecrit par le 22 juillet 2024



Notaire



Écrit par le 22 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,
Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET**

**Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)**

15 rue Armand de Pontmartin

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Ecrit par le 22 juillet 2024

Suivant testament olographe en date du 07 Juin 2018, Mme Nicole Anne-Marie Augusta **FOURNIER**, dt à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) 32 rue de la Férigoulo EHPAD Les Chateaux de Provence. Née à APT (84400), le 22 décembre 1925. Décédée à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) (FRANCE), le 1er septembre 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clio PEYRONNET, Notaire à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin, le 5 avril 2024, suivi d'un acte complémentaire de dépôt le 12 avril 2024 contenant saisine duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Laurence BLANC-HIRSCHAUER, notaire à LA CIOTAT 205 avenue Emile Bodin, CRPCEN 013033, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M CHATAIN

Ecrit par le 22 juillet 2024



Notaire



Écrit par le 22 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et
Laurence GUILIÉ, notaires associés à
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 septembre 2022, Monsieur Henri Jean Pierre **CHATAIN**, en son vivant retraité, demeurant à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) 32 rue de la Férigoulo Résidence les Châteaux de Provence. Né à CHATEAURENARD (13160), le 15 février 1941. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) le 26 mai 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal

Ecrit par le 22 juillet 2024

d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène SELLIER - DUPONT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 10 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hélène SELLIER-DUPONT, notaire à AVIGNON (Vaucluse), référence CRPCEN : 84006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M PAULET



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 22 juillet 2024

Par testament olographe du 06 janvier 2020, Monsieur Julien Louis **PAULET**, né à LE PONTET, le 24 avril 1930, domicilié fiscalement à AVIGNON (84140), 790 chemin de la Verdière, MONTFAVET et demeurant à l'EHPAD « Les Terrasses du Ventoux » sis à LE PONTET (84130) 1 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, veuf en uniques noces de Madame Jeannine Marie Josèphe COMBAS, décédé à AVIGNON, le 15 février 2024, a institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Maud BEAUSSIER-GARBACCIO, suivant procès-verbal en date du 18 avril 2024, dont une copie authentique a été envoyée au Tribunal judiciaire d'AVIGNON, le 19 avril 2024. Il résulte dudit procès-verbal que les légataires remplissent les conditions de la saisine compte tenu du caractère universel du legs et de l'absence d'héritiers réservataires.

Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Maud BEAUSSIER-GARBACCIO, notaire à AUBERVILLIERS, notaire chargé du règlement de la succession

Mme BOURGUE

Ecrit par le 22 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 22 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents



**SCP Guy Fraychinaud
et Christophe Lersy
Notaires Associés
Rue des Clastres
84220 GORDES**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 décembre 2010, Madame Jacqueline Lucienne **BOURGUE**, en son vivant retraitée, demeurant à ROUSSILLON (84220) 1548 chemin de Joucas. Née à CAVAILLON (84300), le 18 décembre 1950. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité

Ecrit par le 22 juillet 2024

française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à ROUSSILLON (84220) (FRANCE), le 28 février 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LERSY, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 17 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LERSY, notaire à GORDES 84220, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M MARTINEZ-LOPEZ

Ecrit par le 22 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 22 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents



**Étude de Maitres
Stéphanie
JEANJEAN-BOUDON,
Henri PASSEBOIS et
Olivier JEANJEAN,
Notaires associés,
à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Ecrit par le 22 juillet 2024

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 décembre 2020, Monsieur José Florentin Emile **MARTINEZ-LOPEZ**, en son vivant retraité, demeurant à SARRIANS (84260), 1757 Route de Saint Laurent. Né à MONTEUX (84170), le 1er janvier 1942. Ayant conclu avec Madame Josette Noële APPLANAT un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Henri PASSEBOIS, notaire à CARPENTRAS, le 22 décembre 2023. Décédé à CARPENTRAS (84200), le 4 mars 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Henri PASSEBOIS, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN 84037, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 11 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Henri PASSEBOIS, notaire à CARPENTRAS, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme SAEZ



NOTAJURIX
CONSEIL UZES
Notaires Associés
1 rue Joseph Lacroix
30700 UZES

Ecrit par le 22 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 21 mai 2024 sous réserves d'incidents



**NOTAJURIX
CONSEIL UZES
Notaires Associés
1 rue Joseph Lacroix
30700 UZES**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 août 2013, Madame Irène Marthe Odette **SAEZ**, en son vivant retraitée, divorcée de Monsieur Roger Raymond DESCHAMPS, demeurant à AVIGNON (84000) 20 rue Ernest Teissier.

Née à NIMES (30000), le 24 mars 1930.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 17 janvier 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène PEUCH, notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Denis BONGENDRE et Hélène PEUCH, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à SAINT-LAURENT-DES-ARBRES, soussigné, identifié sous le numéro CRPCEN 30060.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître David AVIGNON, notaire à UZES 30700, référence CRPCEN : 30048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.